



KPMG SA  
35 avenue du 20ème Corps  
Immeuble Quai Ouest  
54005 Nancy



BATT AUDIT SAS  
58 boulevard d'Austrasie  
54000 Nancy

# EQUASENS

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

EQUASENS

5 Allée de Saint-Cloud 54600 VILLERS-LES-NANCY

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

BATT AUDIT SAS  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : 58 boulevard d'Austrasie  
54000 Nancy  
SIREN 414 570 622 RCS Nancy



KPMG SA  
35 avenue du 20ème Corps  
Immeuble Quai Ouest  
54005 Nancy



BATT AUDIT SAS  
58 boulevard d'Austrasie  
54000 Nancy

## EQUASENS

5 Allée de Saint-Cloud 54600 VILLERS-LES-NANCY

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société EQUASENS,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EQUASENS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Evaluation des titres de participation**

### ***Risques identifiés***

Les titres de participation de la société EQUASENS représentent une valeur nette comptable de 125.045 K€ (soit 37% du total bilan) au 31 décembre 2025. Comme indiqué dans la note 2.1 de l'annexe aux comptes sociaux, ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition hors frais accessoires et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité estimée lorsque les capitaux propres des participations détenues sont inférieurs à la valeur nette comptable des titres de participation.

Comme détaillé dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes sociaux, la valeur d'utilité est appréciée chaque exercice à partir de différentes méthodes d'évaluation basées sur les perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales, et de l'endettement net.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

### ***Procédures d'audit mises en œuvre***

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de la valeur d'utilité des titres déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode et des hypothèses d'évaluation. À cet effet, nos travaux ont consisté à :

- obtenir les prévisions de résultat et/ou de flux de trésorerie des entités ou groupes d'entités concernés, établies par la Direction de la société ;
- apprécier la cohérence des hypothèses retenues, et plus précisément le caractère raisonnable des projections et leur cohérence avec les budgets établis par la Direction de la société, le cas échéant, la cohérence du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés et du taux de croissance à l'infini retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus établis par les principaux acteurs ;

- apprécier le calcul arithmétique de la valeur d'utilité à partir des projections et de l'endettement net ;
- apprécier le caractère approprié des informations présentées dans les notes 2 et 15.5 de l'annexe aux comptes sociaux.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### **Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences des commissaires aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société EQUASENS par l'assemblée générale du 29 juin 2023 pour le cabinet KPMG SA et du 30 mai 2002 pour le cabinet BATT Audit SAS.

Au 31 décembre 2025, le cabinet KPMG SA était dans la 3ème année de sa mission et le cabinet BATT Audit SAS dans la 24ème année, sans interruption.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



### **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes,

Nancy, le 29 avril 2026

KPMG SA

Nancy, le 29 avril 2026

BATT Audit SAS

Bertrand ROUSSEL

Associé

Jehanne GARRAIT

Associée



## 18.1.5. Comptes sociaux d'EQUASENS

## 18.1.5.1. Bilan

Actif - En K€	Notes	2025			2024
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		0	0	0	0
<b>Frais d'établissement (II)</b>		0	0	0	0
<b>Immobilisations incorporelles :</b>	1.4 / 1.5				
Frais de développement		2 956	2 099	857	1 041
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		74	18	55	55
Fonds commercial		25 260	21	25 239	22 942
Autres immobilisations incorporelles		8 148	5 265	2 884	3 814
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		128	0	128	31
<b>Immobilisations corporelles :</b>	1.4 / 1.5				
Terrains		423	0	423	423
Constructions		15 746	6 046	9 701	10 296
Installations techniques, matériel et outillage industriels		113	102	10	18
Autres immobilisations corporelles		13 017	9 994	3 023	3 882
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		76	0	76	3
<b>Immobilisations financières <sup>(1)</sup> :</b>	2.3 / 2.4				
Participations		128 535	3 490	125 045	114 118
Créances rattachées à des participations		6 522	0	6 522	3 283
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts		17 256	0	17 256	5 000
Autres immobilisations financières		381	0	381	361
<b>Total de l'actif immobilisé (III)</b>		<b>218 635</b>	<b>27 036</b>	<b>191 600</b>	<b>165 267</b>
<b>Stocks et en-cours :</b>					
Matières premières et autres approvisionnements		0	0	0	0
En-cours de production		0	0	0	0
Produits finis		0	0	0	0
Marchandises	3.1 / 3.2	1 557	181	1 376	1 518
Avances et acomptes versés sur commandes		43	0	43	84
<b>Créances <sup>(2)</sup> :</b>	4.1 / 4.2				
Créances Clients et Comptes rattachés		13 905	241	13 664	14 889
Autres créances		16 834	0	16 834	17 113
Charges constatées d'avance		2 904	0	2 904	1 979
Capital souscrit appelé, non versé		0	0	0	0
<b>Valeurs mobilières de placement :</b>	6.1				
Actions propres		9 912	3 526	6 386	6 317
Autres titres		104 565	0	104 565	94 430
Instruments financiers à terme et jetons détenus		0	0	0	0
Disponibilités		7 861	0	7 861	9 754
<b>Total de l'actif circulant (IV)</b>		<b>157 581</b>	<b>3 948</b>	<b>153 633</b>	<b>146 084</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (V)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Primes de remboursement des emprunts (VI)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)</b>		<b>376 216</b>	<b>30 984</b>	<b>345 233</b>	<b>311 352</b>

<sup>(1)</sup> Dont à moins d'un an : 4 437 K€<sup>(2)</sup> Dont à moins d'un an : 33 262 K€

Passif - En K€	Note	2025	2024
Capital [dont versé...]	7	3 035	3 035
Primes d'émission, de fusion, d'apport		13 216	13 216
Écarts de réévaluation		0	0
Écart d'équivalence		0	0
<b>Réserves :</b>			
Réserve légale		309	309
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		6 502	6 502
Report à nouveau		125 903	113 447
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]		32 525	31 245
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		453	453
<b>Total des capitaux propres (I)</b>		<b>181 943</b>	<b>168 206</b>
Fonds non remboursables		0	0
Avances conditionnées		95	0
Droits du concédant		0	0
<b>Total des autres fonds propres (II)</b>		<b>95</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques		3 225	2 692
Provisions pour charges		7 028	6 677
<b>Total des provisions (III)</b>	<b>8</b>	<b>10 253</b>	<b>9 369</b>
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9.1	49 715	41 873
Emprunts et dettes financières diverses <sup>(1)</sup>	9.1	82	80
Instruments financiers à terme		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9.1	249	307
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9.1	7 838	6 695
Dettes fiscales et sociales	9.1	15 859	14 970
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9.1	105	82
Autres dettes	9.1	77 591	68 072
Produits constatés d'avance	9.1/3	1 503	1 698
<b>Total des dettes <sup>(2)</sup> (IV)</b>		<b>152 942</b>	<b>133 777</b>
<b>Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>		<b>345 233</b>	<b>311 352</b>

<sup>(1)</sup> Dont emprunts participatifs : 0 K€

<sup>(2)</sup> Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) : 135 149 K€



## 18.1.5.2. Compte de résultat

Compte de Résultat - En K€	Note	2025	2024
<b>Produits d'exploitation :</b>			
Ventes de marchandises		58 143	56 025
Production vendue		54 623	52 420
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>10</b>	<b>112 766</b>	<b>108 445</b>
Production stockée		0	0
Production immobilisée	11	0	0
Subventions	11	0	- 36
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	11	1 135	6 068
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	11	2	0
Autres produits	11	5 556	3 129
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>		<b>119 459</b>	<b>117 606</b>
<b>Charges d'exploitation :</b>			
Achats de marchandises		22 942	22 167
Variation de stocks		26	44
Achats de matières premières et autres approvisionnements		2	1
Variation de stocks		0	0
Autres achats et charges externes <sup>(1)</sup>		20 502	19 945
Impôts, taxes et versements assimilés		1 951	1 948
Salaires	12.1	35 097	34 442
Cotisations sociales	12.1	16 679	16 523
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		3 192	2 339
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		0	0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		173	377
Dotations aux provisions		1 295	1 623
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		1	0
Autres charges		148	100
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>102 008</b>	<b>99 509</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>17 451</b>	<b>18 097</b>
<b>Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :</b>			
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Produits financiers :</b>			
De participation <sup>(2)</sup>			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé <sup>(2)</sup>		17 818	19 134
Autres intérêts et produits assimilés <sup>(2)</sup>		4 828	4 397
Reprises sur dépréciations et provisions		105	250
Différences positives de change		0	0
Produits des cessions d'immobilisations financières		0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>		<b>22 751</b>	<b>23 781</b>

Compte de Résultat - En K€	Note	2025	2024
<b>Charges financières :</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		0	2 347
Intérêts et charges assimilées <sup>(3)</sup>		2 289	3 173
Différences négatives de change		0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>		<b>2 289</b>	<b>5 520</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>		<b>20 462</b>	<b>18 261</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)</b>		<b>37 913</b>	<b>36 359</b>
<b>Produits exceptionnels (VII)</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>622</b>
<b>Charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>13</b>	<b>343</b>	<b>2 616</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>-343</b>	<b>-1 994</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (IX)</b>		<b>2 351</b>	<b>2 182</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (X)</b>	<b>14.1</b>	<b>2 693</b>	<b>937</b>
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		<b>142 210</b>	<b>142 009</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		<b>109 684</b>	<b>110 764</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>		<b>32 525</b>	<b>31 245</b>

<sup>(1)</sup> Y compris : redevances de crédit-bail mobilier et immobilier : 3 267 K€.

<sup>(2)</sup> Dont produits concernant les entités liées 18 570 K€.

<sup>(3)</sup> Dont intérêts concernant les entités liées 1 458 K€.

### 18.1.5.3. Tableau de variations des capitaux propres

En K€	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat 2024	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	3 035	0	0	0	0	0	0	3 035
Prime d'émission	13 207	0	0	0	0	0	0	13 207
Prime de fusion	9	0	0	0	0	0	0	9
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0	0	0	0	0	0	0	0
Écart d'équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0
Réserves légales	309	0	0	0	0	0	0	309
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Réserves réglementées	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres réserves	6 502	0	0	0	0	0	0	6 502
Report à nouveau	113 447	31 245	-18 789	0	0	0	0	125 903
Résultat de l'exercice	31 245	-31 245	0	0	0	32 525	0	32 525
Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions réglementées	453	0	0	0	0	0	0	453
<b>TOTAL</b>	<b>168 207</b>	<b>0</b>	<b>-18 789</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32 525</b>	<b>0</b>	<b>181 943</b>



#### 18.1.5.4. Notes annexes aux comptes sociaux

Total du bilan avant répartition : 345 233 K€. Résultat net : 32 525 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des Comptes Annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 mars 2026.

##### Faits caractéristiques :

- Variation de périmètre :
  - Décembre 2025 : Prise de participation majoritaire (80%) dans EREVO, société experte en formation digitale des professionnels de santé.

##### Règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le PCG 2014 (Plan Comptable Général) adopté par l'Autorité des Normes Comptables, l'ANC, le 5 juin 2014 et approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles des états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025 sont les suivantes :

##### Impact de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :
  - les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement,
  - les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telle que les amortissements dérogatoires,
  - les changements de méthodes comptables comptabilisées en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales,
  - les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.
- Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles :
  - Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Les produits de ces cessions figurent au poste « produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».
- Amendes et pénalités :
  - Au 31 décembre 2025, les amendes et pénalités, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « autres charges ».

##### Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant le l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « reprise sur amortissement, dépréciations et provisions et transferts de charges » dans d'autres postes de charges ou produits notamment en chiffre d'affaires nets et autres produits d'exploitation.

Impacts sur les postes de bilans et de compte de résultat

Les principaux impacts sur les comptes au 31/12/2025 d'EQUASENS sont sur les postes suivants :

- Les transferts de charges désormais comptabilisés en chiffre d'affaires (3 998 K€),
- Le montant de la provision pour IP BOX comptabilisée l'an passé en charges exceptionnelles (473 K€),
- Les charges constatées d'avance présentées l'an passé en dessous des créances sont désormais remontées en rubrique « Créances » (2 904 K€)
- Les refacturations intragroupes précédemment en transfert de charges sont désormais comptabilisées en « Autres produits ».

Impacts sur la présentation de l'exercice comparatif

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat comparatifs ont été effectués. Ceux-ci concernent principalement les transferts de charges avec leurs montants 2024 (5 058 K€ de transferts de charges en 2024 qui sont en 2025 classés en « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions »).

Du fait de la modification du bilan et du compte de résultat comparatifs, le bilan et le compte de résultat 2024 tels qu'ils ont été arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent sont présentés ci-dessous.

Bilan Actif - En K€	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
Immobilisations incorporelles	33 862	5 979	27 883	25 265
Immobilisations corporelles	28 978	14 356	14 622	17 953
Immobilisations financières	126 252	3 490	122 762	106 642
<b>Total</b>	<b>189 093</b>	<b>23 825</b>	<b>165 267</b>	<b>149 859</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en-cours	1 591	73	1 518	1 052
Clients et comptes rattachés	15 317	428	14 889	20 828
Autres créances	17 198	0	17 198	12 910
Valeurs mobilières de placement	104 377	3 630	100 747	103 580
Disponibilités	9 754		9 754	14 037
<b>Total</b>	<b>148 236</b>	<b>4 131</b>	<b>144 106</b>	<b>152 406</b>
Charges constatées d'avance	1 979	0	1 979	1 343
Écarts de conversion actif	0	0	0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>339 308</b>	<b>27 956</b>	<b>311 352</b>	<b>303 608</b>



Bilan Passif - En K€	31/12/2024	31/12/2023
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	3 035	3 035
Réserves et report à nouveau	133 927	111 995
Subventions d'investissement	0	128
Résultat de l'exercice	31 245	40 712
<b>Total</b>	<b>168 207</b>	<b>155 870</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>9 369</b>	<b>6 970</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes financières	107 516	111 319
Fournisseurs et comptes rattachés	6 777	5 907
Autres dettes	17 480	20 825
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	307	259
<b>Total</b>	<b>132 079</b>	<b>138 310</b>
Produits constatés d'avance	1 698	2 458
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>311 352</b>	<b>303 608</b>

Compte de résultat - En K€	2024	2023
<b>Produits d'exploitation</b>		
Chiffre d'affaires net	108 445	114 556
Subventions d'exploitation	-36	56
Productions immobilisées	0	0
Reprises sur provisions et amortissements	1 010	685
Transferts de charges	5 058	5 159
Autres produits d'exploitation	3 129	3 060
<b>Total</b>	<b>117 606</b>	<b>123 516</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats consommés	22 212	22 750
Achats et charges externes	19 944	20 108
Impôts et taxes	1 948	1 967
Charges de personnel	50 964	50 261
Dotations aux amortissements	2 339	2 056
Dotations aux provisions	2 000	2 221
Autres charges d'exploitation	100	106
<b>Total</b>	<b>99 509</b>	<b>99 469</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>18 098</b>	<b>24 047</b>
Produits financiers courants	23 781	25 852
Charges financières courantes	5 520	5 077
<b>Résultat financier</b>	<b>18 261</b>	<b>20 775</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>36 359</b>	<b>44 822</b>
Produits exceptionnels	622	3 584
Charges exceptionnelles	2 616	1 908
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 994</b>	<b>1 676</b>
Impôt sur les résultats	937	2 927
Participation des salariés	2 183	2 859
<b>Résultat net</b>	<b>31 245</b>	<b>40 712</b>

## NOTE 1. - Immobilisations incorporelles et corporelles

### 1.1. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

EQUASENS n'active pas, dans ses comptes sociaux, les frais de Recherche et Développement selon l'option prévue par l'article R. 123-186 du Code de commerce et l'article 311-2.2 du PCG (Plan Comptable Général). Elle a donc opté pour la comptabilisation en charges de ces frais.

Le total des frais concernant les équipes de développement, y compris les tests, la maintenance et la formation, représente 9 090 K€ pour l'exercice 2025, dont 436 K€ de sous-traitance.

### 1.2. Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels acquis : 1 à 5 ans ;
- Constructions : 15 à 30 ans ;
- Agencements et aménagements des constructions : 8 à 30 ans ;
- Installations techniques, matériels et outillages : 5 ans ;
- Installations générales : 5 à 10 ans ;
- Matériels de transport : 1 à 5 ans ;
- Matériels et mobiliers de bureau et informatiques : 3 à 10 ans.

### 1.3. Évaluation des actifs non amortissables

Lors de l'identification d'un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable des fonds de commerce et autres éléments incorporels de même nature est estimée sur la base des DCF (Discounted Cash-Flow) futurs sur chaque branche d'activité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 1.4. Mouvements de l'exercice

Valeurs brutes - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>33 862</b>	<b>2 780 <sup>(1)</sup></b>	<b>77 <sup>(2)</sup></b>	<b>36 566</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>28 978</b>	<b>479 <sup>(3)</sup></b>	<b>81 <sup>(4)</sup></b>	<b>29 376</b>
Terrains	423	0	0	423
Agencement des constructions	15 659	107	20	15 746
Matériel et outillage	109	4	0	113
Installations générales	628	15	1	642
Matériel de transport	93	0	14	79
Matériel et mobilier de bureau	12 015	244	10	12 249
Immobilisations en cours	3	109	36	76
Autres immobilisations corporelles	49	0	0	49
<b>Total des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>62 840</b>	<b>3 259</b>	<b>158</b>	<b>65 941</b>

<sup>(1)</sup> Ventilation des augmentations des immobilisations incorporelles: 2 547 K€ acquisitions / 176 K€ apports / 57 K€ virements de poste à poste.

<sup>(2)</sup> Ventilation des diminutions des immobilisations incorporelles: 77 K€ virements de poste à poste.

<sup>(3)</sup> Ventilation des augmentations des immobilisations corporelles: 420 K€ acquisitions / 3 K€ apports / 56 K€ virements de poste à poste.

<sup>(4)</sup> Ventilation des diminutions des immobilisations corporelles: 45 K€ cessions / 36 K€ virements de poste à poste.

Le fonds commercial (hors droits au bail) s'établit à 25 259 K€ et comprend :

- Les éléments achetés : 5 464 K€
- Les éléments reçus en apport : 4 518 K€
- Les éléments réévalués : 0 K€
- Le mali de confusion : 15 277 K€



### 1.5. Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements et provisions - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Amortissements sur immobilisations incorporelles	5 959	1 424	0	7 383
Provisions sur immobilisations incorporelles	21	0	0	21
<b>Total amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles</b>	<b>5 979</b>	<b>1 424 <sup>(1)</sup></b>	<b>0</b>	<b>7 404</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles :				
• Agencement des constructions	5 363	702	19	6 046
• Matériel et outillage	91	11	0	102
• Installations générales	517	19	1	535
• Matériel de transport	93	0	14	79
• Matériel et mobilier de bureau	8 292	1 099	10	9 381
<b>Total amortissements et provisions sur immobilisations corporelles</b>	<b>14 356</b>	<b>1 831 <sup>(2)</sup></b>	<b>44 <sup>(3)</sup></b>	<b>16 143</b>
<b>Total amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>20 336</b>	<b>3 255</b>	<b>44</b>	<b>23 547</b>

<sup>(1)</sup> Ventilation des augmentations d'amortissements sur immobilisations incorporelles: 60 K€ apports / 1 364 K€ dotations sur éléments amortis selon mode linéaire.

<sup>(2)</sup> Ventilation des augmentations d'amortissements sur immobilisations incorporelles: 3 K€ apports / 1 828 K€ dotations sur éléments amortis selon mode linéaire.

<sup>(3)</sup> Ventilation des diminutions d'amortissements sur immobilisations incorporelles: 44 K€ éléments cédés.

Les durées et modes d'amortissements sont précisés en Note 1.2 des comptes.

## NOTE 2. - Immobilisations financières

### 2.1. Évaluation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.

### 2.2. Dépréciation des immobilisations financières

Les titres de participation ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation en fin d'exercice.

Lorsque les capitaux propres d'une filiale sont inférieurs à la valeur nette comptable des titres de participation, la société détermine une valeur d'utilité de ces titres de participation selon différentes méthodes d'évaluation basées sur les perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales, et de l'endettement net.

Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 2.3. Les mouvements de l'exercice

Valeurs brutes - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Titres de participation (détail ci-après)	117 608	13 701	2 775	128 535
Créances sur participations <sup>(1)</sup>	3 283	3 264	25	6 522
Dépôts et cautionnements	361	23	3	381
Prêt intragroupe <sup>(2)</sup>	5 000	14 500	2 343	17 157
Intérêts courus/prêt intragroupe	0	100	0	100
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>126 252</b>	<b>31 588</b>	<b>5 146</b>	<b>152 695</b>

<sup>(1)</sup> Les créances sur participations sont rattachées pour 6 159 K€ aux titres EQUASENS GERMANY et pour 363 K€ aux titres PHARMATHEK.

<sup>(2)</sup> Prêts octroyés aux sociétés PROKOV EDITIONS et AXIGATE dans le cadre d'acquisitions de filiales.

Détail des titres de participation directe :

Sociétés - En K€	Montant brut des titres	Pourcentage de détention
ASCA INFORMATIQUE	16 238	100,00%
ATOOPHARM	4 437	100,00%
BGM INFORMATIQUE	1 778	89,97%
DIGIPHARMACIE	11 145	70,00%
DISPAY	1 000	100,00%
EHLS	4 690	100,00%
EMBLEEMA	2 650	13,89%
EQUASENS GERMANY	24	94,12%
HDM	30	100,00%
HEALTHLEASE	1 407	100,00%
I-MEDS	1 125	100,00%
INTERNATIONAL CROSS TALK	6 019	100,00%
KAPELSE	2 160	75,00%
MALTA INFORMATIQUE	186	100,00%
MULTIMEDS	1 678	100,00%
NANCEO	700	70,00%
PHARMAGEST ITALIA	23 824	100,00%
PHARMAGEST LUXEMBOURG	3 490	100,00%
PHARMATHEK	7 140	49,00%
PROKOV EDITIONS	25 114	100,00%
EREVO	13 701	80,00%
<b>TOTAL</b>	<b>128 535</b>	

Pour plus d'informations sur les titres de participation et les filiales du Groupe EQUASENS, se référer au tableau des filiales et participations en Note 15.5 des comptes.

#### 2.4. Amortissements et provisions sur titres et autres immobilisations financières

Amortissements et provisions - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Amortissements immobilisations financières	0	0	0	0
Provisions immobilisations financières <sup>(1)</sup>	3 490	0	0	3 490
<b>Total amortissements et provisions sur immobilisations financières</b>	<b>3 490</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 490</b>

<sup>(1)</sup> Provision sur titres de PHARMAGEST LUXEMBOURG.

**NOTE 3. - Stocks de marchandises****3.1. Évaluation des stocks**

À chaque fin de période, un inventaire physique du stock de marchandises est effectué et contrôlé par rapport à l'inventaire permanent :

- le stock de matériels sérialisés est évalué selon le principe du coût individuel ;
- le stock de matériels réparables non sérialisés de faible valeur est valorisé au coût unitaire moyen pondéré.

En K€	31/12/2025			31/12/2024
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net
Matériels sérialisés	1 467	181	1 287	1 446
Matériels non sérialisés	90	0	90	73
Matières premières	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 557</b>	<b>181</b>	<b>1 376</b>	<b>1 518</b>

**3.2. Dépréciation des stocks**

Les matériels sérialisés font l'objet d'une dépréciation dès lors que le matériel a plus de six mois d'ancienneté par rapport à sa date d'acquisition par la société EQUASENS.

Les matériels réparables non sérialisés sont dépréciés en fonction des délais de rotation du stock.

En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Provisions sur stocks	73	115	7	181

**NOTE 4. - Créances d'exploitation****4.1. Évaluation des créances d'exploitation**

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

En K€	31/12/2025			31/12/2024
	Montant brut	À - 1 an	À + 1 an	Montant brut
Clients et comptes rattachés	13 905	13 524	381	15 317
Autres créances	16 834	16 834	0	17 198
Charges constatées d'avance	2 904	2 904	0	1 979

Le poste « autres créances » est principalement constitué des créances de centralisation de trésorerie pour un montant de 7 458 K€ et de l'avance en compte courant au bénéfice de la maison mère MARQUE VERTE SANTE pour un montant de 7 000 K€.

**4.2. Dépréciation des créances d'exploitation**

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Toutes les créances ont fait l'objet d'une étude individualisée, elles sont provisionnées selon l'évaluation d'un risque de non-recouvrement individuel avéré en association avec les règles suivantes :

- Créances entre 180 et 360 jours : Provision de 50%,
- Créances > 360 jours : Provision de 100%.

En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Provisions sur créances	428	58	245	241

Il est précisé que toute créance faisant l'objet d'une procédure collective et/ou d'une procédure au fond fait l'objet d'une dépréciation à 100%.

**NOTE 5. - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan**

Produits à recevoir - En K€	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations financières	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	89	66
Clients et comptes rattachés	2 060	2 520
Autres créances	121	230
Disponibilités <sup>(1)</sup>	5 430	2 721

<sup>(1)</sup> Le poste « disponibilités » regroupe les intérêts courus des différents placements.

**NOTE 6. - Valeurs mobilières de placement et disponibilités****6.1. Tableau des valeurs mobilières de placement et des disponibilités**

Valeurs brutes - En K€	31/12/2025	31/12/2024
Actions propres - Contrat de liquidité <sup>(1)(2)</sup>	110	144
Actions propres - Programme de rachats d'actions <sup>(1)(2)</sup>	6 639	6 639
Actions propres - Plan de stock-options <sup>(1)(2)</sup>	3 164	3 164
Placements financiers <sup>(3)</sup>	104 565	94 430
<b>Sous-total VMP</b>	<b>114 478</b>	<b>104 377</b>
Disponibilités	7 861	9 754
<b>TOTAL</b>	<b>122 339</b>	<b>114 131</b>

<sup>(1)</sup> Évaluation faite au prix moyen pondéré.

<sup>(2)</sup> Au titre de 2025, une dépréciation a été constatée pour un montant total de 3 526 K€.

<sup>(3)</sup> Contrats de capitalisation composés de fonds euros et UC et autres placements de produits structurés et comptes à terme.

**6.2. Actions propres**

Au 31/12/2025, ce poste comporte un total de 141 923 actions propres dont :

- 45 000 détenues dans le cadre du plan de stock-options mis en place par le Conseil d'Administration du 4 décembre 2020 ;
- 2 501 détenues dans le cadre du contrat de liquidité géré par la société GILBERT DUPONT ;
- 94 422 détenues dans des contrats de rachat d'actions autorisés par l'Assemblée Générale.

**6.3. Contrat de liquidité**

Les mouvements concernant le contrat de liquidité, détenu à 100% par EQUASENS, ont été pour l'année 2025 les suivants :

- Achats : 130 751 actions au prix moyen de 42,18 € ;
- Ventes : 131 553 actions au prix moyen de 42,17 €.

**6.4. Placements financiers**

Le total des placements s'établit à 104 565 K€ répartis en deux poches distinctes qui respectent l'objectif de préservation du capital par souscription de véhicules de placement à capital garanti :

- Contrats de capitalisation de 62 294 K€ (60% en unités de comptes – sous-jacents produits structurés – et 40% en fonds euros) ;
- Autres valeurs mobilières de placement pour 42 270 K€ composés à 90% de produits structurés et 10% de comptes à terme.

**NOTE 7. - Capital Social**

	Nombre	Valeur nominale en €
Titres début d'exercice	15 174 125	0,20
Titres émis	0	/
Titres remboursés ou annulés	0	/
Titres fin d'exercice	15 174 125	0,20

Une action est égale à un droit de vote.

**NOTE 8. - Provisions pour risques et charges**

En K€	Valeur au 31/12/2024	Dotation	Reprise provision utilisée	Reprise provision non utilisée	Variation périmètre / Autre	Valeur au 31/12/2025
Provisions pour I.D.R.	6 677	398	47	0	0	7 028
Provisions pour risques fiscaux <sup>(1)</sup>	1 533	473	0	0	0	2 006
Provisions pour risques et charges - Autres	1 159	897	41	797	0	1 219
<b>TOTAL</b>	<b>9 369</b>	<b>1 768</b>	<b>88</b>	<b>797</b>	<b>0</b>	<b>10 253</b>
Provisions d'exploitation	7 836	1 295	88	797	0	8 246
Provisions financières	0	0	0	0	0	0
Provisions exceptionnelles <sup>(1)</sup>	1 533	0	0	0	0	1 533
Provisions pour impôts <sup>(1)</sup>	0	473	0	0	0	473

<sup>(1)</sup> La société EQUASENS a mis en œuvre depuis 2021 le nouveau dispositif IP BOX qui vise à accompagner l'innovation et à ancrer les actifs de propriété intellectuelle, dont les logiciels originaux, en France, en allégeant la fiscalité des sociétés qui investissent en R&D sur le territoire national.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les périodes 2020 et 2021 à l'issue duquel une notification de redressement a été reçue en mars 2024 remettant en cause le bénéfice de ce dispositif au titre de 2021.

Rejetant pleinement les motifs de cette décision, une réclamation contentieuse a été déposée par la société le 10 octobre 2025 qui va permettre la saisine du Tribunal Administratif compétent.

Compte tenu de l'originalité et de la nouveauté du dispositif, la société a valorisé un risque fiscal de 2 006 K€ au titre de la période 2021 à 2025.

**8.1. Provisions pour risques**

Les provisions pour risques sont constituées principalement de :

- Provisions liées aux contrats de maintenance spécifique des matériels à l'activité Pharmacie pour 547 K€ ;
- Provisions liées à la commercialisation des licences id. pour lesquelles la maintenance des logiciels est gratuite jusqu'à 30 mois. Elle correspond au coût de l'assistance logicielle sur cette période soit 416 K€.

*Passifs*

À la connaissance d'EQUASENS, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine.

*Aspects environnementaux*

L'activité principale de la société EQUASENS est l'édition de logiciels. Compte tenu de cette activité, EQUASENS n'exploite aucune installation classée à risques et n'a pas d'impact environnemental spécifique. Elle n'est donc pas concernée de façon significative par les risques environnementaux dans la mesure où elle recycle auprès de sa filiale EHLS l'ensemble des matériels repris.

L'analyse des risques industriels et environnementaux auxquels le Groupe EQUASENS serait exposé se trouve dans les Rubriques 3 et 21.4 – Section 5.2 du présent Document d'Enregistrement Universel.

## 8.2. Provisions pour départ en retraite

La provision pour indemnité de départ en retraite s'élève à 7 028 K€. Elle est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales) ;
  - Âge de départ à la retraite : 65 - 67 ans ;
  - Turn-over : selon les tranches d'âge ;
  - Progression des salaires : 2,50% ;
  - Prise en compte d'un aléa viager ;
  - Taux d'actualisation : 3,90% ;
- Le calcul est anticipé et réalisé avant la date de clôture. Le taux pris en compte est celui en vigueur au moment du calcul, défini par référence au taux d'émission des obligations, en euros, du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA et AAA) avec une maturité des engagements à 10 ans.

EQUASENS externalise partiellement son risque concernant les indemnités de départ en retraite. Le montant de la provision représente le solde du risque (engagement brut diminué des actifs de couverture qui s'élèvent à 158 K€ au 31/12/2025).

Les tests de variation et de sensibilité se trouvent dans la Rubrique 18.1.6.6 – Note 13.1 du présent Document d'Enregistrement Universel.

### Stock-options

La société EQUASENS ne constate pas de provision pour stock-options. En effet, les actions auto-détenues autres que celles dédiées au contrat d'animation couvrent les besoins résiduels des plans en cours. Le prix d'achat unitaire moyen pondéré demeurant inférieur au prix d'exercice pondéré des levées d'options. De ce fait, la société EQUASENS estime raisonnablement ne pas avoir à constater de provision à ce titre. Pour plus d'informations, se référer à la Rubrique 18.1.6.6 – Note 9.3 des comptes consolidés du présent Document d'Enregistrement Universel.

## NOTE 9. - Dettes

### 9.1. Tableau de l'état des dettes

En K€	31/12/2025				31/12/2024
	Montant brut	À - 1 an	À + 1 an	À + 5 ans	Montant brut
Établissements de crédit	8	8	0	0	7
Dettes financières diverses	49 789	32 690	12 697	4 402	41 946
Avances et acomptes, avoirs	249	249	0	0	307
Dettes fournisseurs	7 942	7 942	0	0	6 777
Dettes fiscales et sociales	15 859	15 859	0	0	14 972
Groupe et associés <sup>(1)</sup>	73 328	73 328	0	0	65 563
Autres dettes	4 263	3 651	612	0	2 508
Produits constatés d'avance	1 503	1 503	0	0	1 698
<b>TOTAL</b>	<b>152 941</b>	<b>135 230</b>	<b>13 309</b>	<b>4 402</b>	<b>133 778</b>

<sup>(1)</sup> Centralisation des soldes bancaires des filiales (cash-pool).

EQUASENS n'a aucune dette représentée par des effets de commerce.

### 9.2. Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Charges à payer - En K€	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts et dettes établissements de crédit	91	11
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Fournisseurs	1 783	1 925
Dettes fiscales et sociales	11 573	10 919
Autres dettes	524	254
Intérêts courus à payer	8	0



### 9.3. Produits constatés d'avance

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance liés à l'exploitation normale de l'entreprise. Ils portent essentiellement sur les prestations facturées aux clients au 31 décembre 2025 mais non encore dispensées intégralement à cette date. Leur montant est passé de 1 698 K€ en 2024 à 1 503 K€ en 2025 dont 1 196 K€ relatifs à la quote part des 6 années de maintenance évolutive incluses dans la prestation Ségur.

#### NOTE 10. - Chiffre d'Affaires

Ventilation du chiffre d'affaires - En K€	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de configurations et de matériels	57 012	55 688
Prestations de maintenance évolutive et formations	35 075	35 493
Nouvelles solutions logicielles et abonnements	13 317	14 364
Autres prestations (dont intermédiation)	3 363	2 899
Produits et services annexes <sup>(1)</sup>	3 998	0
<b>TOTAL</b>	<b>112 766</b>	<b>108 445</b>
Chiffre d'affaires réalisé en France	109 547	105 952
Exportations et livraisons intracommunautaires	3 219	2 493

<sup>(1)</sup> Refacturations intragroupe de services (3 998 K€) comptabilisés en 2024 en transferts de charges d'exploitation.

#### NOTE 11. - Autres produits d'exploitation

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Subventions	0	-36
Productions immobilisées	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions <sup>(1)</sup>	1 135	6 068
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2	0
Autres produits <sup>(2)</sup>	5 556	3 129
<b>TOTAL</b>	<b>6 693</b>	<b>9 161</b>

<sup>(1)</sup> Suite à la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2025 du règlement ANC n°2022-06 visant à moderniser les états financiers, le poste comprend en 2024 les transferts de charges.

<sup>(2)</sup> Le poste « autres produits » concerne principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des redevances ainsi que les refacturations intragroupes relatives à l'infrastructure informatique précédemment comptabilisées en transferts de charges d'exploitation.

#### NOTE 12. - Charges de personnel

##### 12.1. Répartition des charges de personnel

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Salaires	34 827	34 441
Cotisations sociales	14 857	15 398
Autres charges de personnel	2 092	1 125
<b>TOTAL</b>	<b>51 776</b>	<b>50 964</b>

##### 12.2. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues au cours de l'année 2025 par les membres des organes d'administration et de direction (Directeur Général et Directeur Général Délégué) se sont élevées à 507 K€. Les sommes perçues incluent EQUASENS et les sociétés contrôlées.

Il n'y a pas d'engagement en matière de pensions en dehors de ceux comptabilisés. Le montant versé au titre de l'article 83 (CGI) pour les dirigeants s'est élevé à 25 K€.

Aucune avance ni aucun crédit n'a été accordé par EQUASENS et les sociétés contrôlées.

Les tableaux visant les rémunérations versées ou dues aux mandataires sociaux d'EQUASENS sont détaillées en Rubrique 21.4 - Section 4.5 du présent Document d'Enregistrement Universel.

### 12.3. Répartition des effectifs par catégories

Effectifs moyens	Personnel salarié	Personnel mis à disposition <sup>(1)</sup>
Cadres	380	0
Agents de Maîtrise / Techniciens Supérieurs	19	0
Employés	408	0
<b>TOTAL</b>	<b>807</b>	<b>0</b>

<sup>(1)</sup> La mise à disposition de personnel est au profit d'EQUASENS.

### NOTE 13. - Résultats exceptionnels

En K€	31/12/2025	31/12/2024
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>622</b>
Sur opérations de gestion	0	0
Valeurs nettes des cessions	0	473
Dotations de provisions	0	0
Autres produits exceptionnels	0	150
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>343</b>	<b>2 616</b>
Sur opérations de gestion	0	1
Valeurs nettes des cessions	0	695
Dotations de provisions	0	1 542
Autres charges exceptionnelles <sup>(1)</sup>	343	379

<sup>(1)</sup> sur décision de gestion du Groupe, restent en résultat exceptionnel les honoraires d'assistance fiscale et les frais d'acquisitions sur titres.

La variation constatée entre les exercices 2024 et 2025 résulte de l'application de la nouvelle définition du résultat exceptionnel introduite par le règlement ANC 2022-06, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Cette évolution conduit au reclassement en résultat courant d'opérations qui étaient auparavant comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

### NOTE 14. - Impôts

#### 14.1. Ventilation de l'impôt sur les sociétés d'EQUASENS

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition taux normal : 25 % - En K€	Montant brut	Impôt (économie)	Montant net
Résultat courant	37 913	- 9 478	28 435
- Produits non imposables	- 17 300	4 325	- 12 975
+ Charges non déductibles	1 268	-317	951
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	0	0	0
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	0	0	0
<b>- Résultat fiscal courant</b>	<b>21 881</b>	<b>- 5 470</b>	<b>16 411</b>
+ Résultat exceptionnel	- 2 588	643	- 1 945
- Produits non imposables	0	0	0
+ charges non déductibles	0	0	0
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	0	0	0
- Charges non comptabilisée au cours de l'exercice à déduire	0	0	0
<b>- Résultat fiscal</b>	<b>19 293</b>	<b>- 4 823</b>	<b>14 470</b>
+ Provision impôts, impôts sur exercice antérieur, contribution sociale	0	-567	0
- Crédits d'impôts et impact IP BOX	0	2 533	0
- Reports déficitaires (TUP)	0	164	0
<b>Charge d'impôt</b>		<b>-2 693</b>	



Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements de la dette future d'impôts sur les bénéfices :

En K€	2025		2024	
	Base	Impôt correspondant	Base	Impôt correspondant
Décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges dont :	11 515	2 879	10 566	2 642
• Participation des salariés	2 321	580	2 215	554
• Contribution Sociale de Solidarité	160	40	142	36
• Provisions non déductibles	2 006	502	1 533	383
• Provisions pour indemnité de départ en retraite	7 028	1 757	6 677	1 669
Déficits fiscaux reportables	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>11 515</b>	<b>2 879</b>	<b>10 566</b>	<b>2 642</b>

#### 14.2. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires (en K€)

Résultat de l'exercice	32 525
Impôts sur les résultats	2 693
Résultat avant impôts	35 219
Variation des provisions réglementées <sup>(1)</sup>	0
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	35 219

<sup>(1)</sup> Amortissement dérogatoire sur frais d'acquisitions.

#### 14.3. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En K€	31/12/2024		Variations		31/12/2025	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation</b>	<b>0</b>	<b>3 890</b>	<b>2 357</b>	<b>2 954</b>	<b>0</b>	<b>4 487</b>
Participation des salariés	0	2 215	2 215	2 321	0	2 321
Contribution Sociale de Solidarité	0	142	142	160	0	160
Provisions non déductibles	0	1 533	0	473	0	2 006
<b>Provisions pour indemnité de départ en retraite</b>	<b>0</b>	<b>6 677</b>	<b>47</b>	<b>398</b>	<b>0</b>	<b>7 028</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>10 567</b>	<b>2 404</b>	<b>3 352</b>	<b>0</b>	<b>11 515</b>

En K€	Montant	Impôts
<b>Accroissements :</b>		
Provisions réglementées	0	0
Subventions à réintégrer au résultat	0	0
<b>Allègements :</b>		
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	4 487	1 122
Provisions pour indemnité de départ en retraite	7 028	1 757
Total des déficits d'exploitation reportables	0	0
Total des amortissements différés	0	0
Total des moins-values à long terme	0	0

**NOTE 15. - Autres informations****15.1. Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés**

<b>Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale</b>	Nom	LA COOPERATIVE WELCOOP
	Siège	5 allée de Saint Cloud, 54600 VILLERS-LÈS-NANCY
	N° d'identification	SIREN : 754 801 348
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	5 allée de Saint Cloud, 54600 VILLERS-LÈS-NANCY
<b>Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale</b>	Nom	EQUASENS
	Siège	5 allée de Saint Cloud, 54600 VILLERS-LÈS-NANCY
	N° d'identification	SIREN: 403 561 137
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	5 allée de Saint Cloud, 54600 VILLERS-LÈS-NANCY

**15.2. Éléments concernant les entreprises liées**

Il n'existe pas de transactions avec des parties liées (autres que les filiales détenues en totalité) présentant une importance significative et qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

EQUASENS et ses filiales ne pratiquent pas l'escompte de leurs créances commerciales.

**15.3. Engagements hors bilan**

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Cautions de contre-garantie sur marchés	0	0
Créances cédées non échues	0	0
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	0	0
Avals, cautions et garanties données	0	0
Autres engagements donnés (TTC)	6 142	7 049
<b>TOTAL</b>	<b>6 142</b>	<b>7 049</b>

Les engagements financiers hors bilan ne concernent pas les dirigeants, les sociétés filiales, les sociétés dans lesquelles EQUASENS détient une participation et les autres entreprises liées.

Obligations contractuelles - En K€	Total TTC	Paiements dus par période		
		À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans
Dettes à long terme	0	0	0	0
Crédit-bail	0	0	0	0
Contrats de location simple	2 225	1 483	742	0
Contrats de location immobilière	3 917	1 430	2 106	381
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 142</b>	<b>2 913</b>	<b>2 848</b>	<b>381</b>



Autres engagements commerciaux - En K€	Total TTC	Montant des engagements par période		
		À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans
Lignes de crédit	Néant			
Lettres de crédit	Néant			
Garanties	Néant			
Obligations de rachat	Néant			
Autres engagements commerciaux	Néant			
<b>TOTAL</b>	<b>Néant</b>			

#### **Engagements hors bilan liés à la situation fiscale**

La société EQUASENS a mis en œuvre depuis 2021 le nouveau dispositif IP BOX qui vise à accompagner l'innovation et à ancrer les actifs de propriété intellectuelle, dont les logiciels originaux, en France, en allégeant la fiscalité des sociétés qui investissent en R&D sur le territoire national.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les périodes 2020 et 2021 à l'issue duquel une notification de redressement a été reçue en mars 2024 remettant en cause le bénéfice de ce dispositif au titre de 2021.

Rejetant pleinement les motifs de cette décision, une réclamation contentieuse a été déposée par la société le 10 octobre 2025 qui va permettre la saisine du Tribunal Administratif compétent.

La réclamation contentieuse mise en œuvre par la société a été assortie d'une demande de sursis de paiement garanti par la remise d'une caution bancaire de 2 666 K€ recouvrant le principal, les pénalités et les intérêts de retard.

À la connaissance d'EQUASENS, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2025 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

#### **15.4. Événements postérieurs à la clôture**

Le Groupe EQUASENS est attentif à l'instabilité géopolitique mondiale, notamment au Moyen-Orient, qui conjuguée à une demande accrue liée au déploiement massif de data centers et aux exigences croissantes de l'intelligence artificielle, vient accentuer les tensions sur les chaînes d'approvisionnement en semi-conductions et composants électroniques. Ces tensions se traduisent par une forte augmentation des prix des pièces critiques (en particulier la mémoire RAM) ainsi que des équipements informatiques dans leur ensemble.

## 15.5. Tableau des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
Sociétés - En K€	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et hors résultat de l'exercice)	Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
<b>1° Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication</b>									
<i>A. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)</i>									
<b>ASCA INFORMATIQUE</b> 16 rue des quilles 77700 CHESSY	20	3 121	100,00%	16 238			28 395	7 207	5 005
<b>ATOOPHARM</b> Le Normandie 1 98 Avenue de Bretagne 76100 ROUEN	88	1 176	100,00%	4 437			1 761	-33	702
<b>BGM INFORMATIQUE</b> 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	120	74	89,97%	1 778			2 754	518	144
<b>DIGIPHARMACIE</b> 28 rue des marguettes 75012 PARIS	1	1 338	70,00%	11 145			5 283	1 390	348
<b>DISPAY</b> 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	1 000	-1 281	100,00%	1 000	911		118	- 640	
<b>EHLS</b> 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	144	4 136	100,00%	4 690			31 012	761	720
<b>EQUASENS GERMANY</b> Weißensteinstraße 109 46149 OBERHAUSEN (Allemagne)	25	6 658 <sup>(1)</sup>	94,12%	24	6 159			5	
<b>EREVO</b> 33 avenue de Hambourg 13008 MARSEILLE	1 000	174	80,00%	13 701			7 438	1 763	
<b>HDM</b> 33 Edith Cavell Street PORT LOUIS (Ile Maurice)	30	157	100,00%	30			643	123	
<b>HEALTHLEASE</b> 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	1 000	1 084	100,00%	1 407			51 081	2 351	2 300
<b>I-MEDS</b> Gewerbering-Süd 2, 97359 SCHWARZACH AM MAIN (Allemagne)	25	885	100,00%	1 125			2 325	160	
<b>INTERNATIONAL CROSS TALK</b> Allée Alan Turing 63170 AUBIÈRE	300	1 567	100,00%	6 019			2 829	-4	
<b>KAPELSE</b> 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	1 000	29 672	75,00%	2 160			17 581	4 963	1 500
<b>MALTA INFORMATIQUE</b> 9 rue de Montgolfier 33700 MERIGNAC	200	26 066	100,00%	186			17 787	7 944	3 500



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
Sociétés - En K€	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et hors résultat de l'exercice)	Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
<b>1° Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication</b>									
<b>MULTIMEDS</b> 1C Quinsboro Rd, BRAY, Co. Wicklow, Dublin (Irlande)		644	100,00%	1 678			1 696	503	600
<b>NANCEO</b> 2-6 Rue Marcel Monge 92150 SURESNES	1 000	428	70,00%	700			22 958	377	
<b>PHARMAGEST ITALIA</b> Via Pompeo Magno 3/A, 00192 ROME (Italie)	1 000	10 912	100,00%	23 824			13 577	- 750	3 000
<b>PHARMAGEST LUXEMBOURG</b> 51, Op Zaemer L-4959 BASCHARAGE (Luxembourg)	39	651	100,00%		2 412			- 86	
<b>PROKOV EDITIONS</b> 98 bis rue Saint Nicolas 54000 NANCY	500	702	100,00%	25 114	1 353		4 987	576	
<i>B. Participation (10 à 50 % du capital détenu par la société)</i>									
<b>EMBLEEMA</b> 16 Pearl St, Ste 110, Metuchen, NEW JERSEY 08840-1847 (États-Unis d'Amérique)		- 1 788	13,89%	2 650	363		4 098	- 602	
<b>PHARMATHEK</b> 43 via Enrico Fermi 37136 VERONA (Italie)	39	8 993	49,00%	7 140			20 547	217	
<i>A. Filiales non reprises au paragraphe 1 :</i>									
a) Filiales françaises (ensemble)									
b) Filiales étrangères (ensemble)									
<i>B. Participations non reprises au paragraphe 1 :</i>									
a) Dans les sociétés françaises (ensemble)									
<b>TOTAL</b>	<b>7 530</b>	<b>95 369</b>	<b>/</b>	<b>125 044</b>	<b>11 198</b>	<b>0</b>	<b>236 869</b>	<b>26 744</b>	<b>17 818</b>

<sup>(1)</sup> Dont 6 158 K€ de dette financière vis à vis d'EQUASENS, comptabilisée en capitaux propres (réserves de capital) en adéquation avec les normes comptables allemandes.